

Programme de formation

## IR, IS, salaire ou rémunération de gérant ?

### Optimiser le revenu professionnel du dirigeant

*Selon la forme juridique de votre entreprise, vos bénéficiaires peuvent être soumis soit à l'impôt sur le revenu (IR) soit à l'impôt sur les sociétés (IS). Quelles sont les différences ? Quels sont les impacts ? Comment le calculer ?*

#### Objectifs de la formation

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Déterminer les différentes catégories de revenus et leur régime d'imposition
- ✓ Maîtriser les règles de calcul de l'impôt sur les revenus et de l'impôt sur les sociétés

#### Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé.

#### Programme

Société, dirigeant, associé, entrepreneur individuel : quel impôt ?

Les prélèvements sociaux

Les catégories de revenus et leurs modes de calcul

- BIC (professionnels et particuliers)
- BNC
- Traitements et salaires
- Revenus fonciers
- Revenus mobiliers
- Particularités
- La frontière BIC – BNC

Les régimes particuliers : micro-entreprise et auto-entreprise

Le calcul de l'IR et de l'IS

Nouveau statut de l'entreprise individuel et option à l'IS

Avantages et inconvénients de l'IS

#### Intervenant



**Christian Labie**  
Expert-comptable et commissaire aux comptes

#### Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices.

Un support est projeté lors de la formation. Un livret pédagogique est remis aux participants au début de la formation.

#### Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

#### Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le début de la session.



**Lundi 10 JUIN 2024**  
De 9h à 17h30



**7 heures**



**Présentiel à Picpus,**  
Paris 12ème



**18 personnes maximum**



**Tous professionnels**



**Adhérent :**

Inclus

**Autres publics :**

240 € HT – 288 € TTC



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap.**

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85